ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 112756

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les recommandations inscrites dans le rapport de la Cour des comptes sur la sécurité sociale, de septembre 2006. Parmi celles-ci, les sages de la rue Cambon proposent, sur la gestion de l'assurance maladie par des mutuelles et des sociétés d'assurance, d'étudier la pertinence du maintien de la gestion déléguée de l'assurance maladie des expolitants agricoles à des organismes complémentaires, et dans l'immédiat de rendre cette gestion déléguée plus efficace et moins coûteuse, notamment en réformant le dispositif de rémunération des organismes délégués. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son sentiment et ses intentions relativement à cette préconisation.

Données clés

Auteur : M. Francis Falala
Circonscription : Marne (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 112756
Rubrique : Sécurité sociale
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12908
Erratum de la question publiée le : 19 décembre 2006